



# GHEMM

## Ma Référence en Santé

Journal du Groupe Hospitalier de l'Est de la Meurthe et Moselle



## Édito

Le Parlement a définitivement adopté mardi 16 juillet le projet de loi « santé », présenté par la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn. Ce texte, visant « l'organisation et (...) la transformation du système de santé » se donne pour principal objectif de permettre un « meilleur accès aux soins sur le territoire », et notamment d'améliorer « l'accueil en ville en amont des urgences ».

Parmi les mesures phares annoncées, on peut notamment citer : la fin du numérus clausus en deuxième année de médecine, pharmacie, dentaire et maïeutique ; des mesures d'accompagnement à l'installation dans les déserts médicaux (stages prioritaires de fin d'études, mise en place de postes partagés...) ; l'annonce de la facilitation du recrutement et intégration des personnels à diplômes étrangers – hors UE ; l'incitation à la coopération entre professionnels de santé et le développement de postes d'auxiliaires médicaux ; la mise en œuvre pour chaque français d'ici 2022 d'un espace numérique de santé intégrant l'ensemble de ses données médicales, ses droits et données de remboursement et aussi l'accès à des « applications » ou « informations de santé référencées » ; la création de plateformes de données de santé avec l'ambition de renforcer l'utilisation de celles-ci grâce à l'intelligence artificielle notamment ; l'incitation au développement des activités de télémédecine...

Le texte consacre par ailleurs une grande place à la volonté de renforcer sur les territoires, une offre de santé répondant aux besoins de proximité. A ce titre, l'annonce du renforcement d'« hôpitaux de proximité » labellisés, recentrés sur la médecine générale, la gériatrie et la réadaptation et offrant un appui à l'offre libérale constitue un point majeur de la réforme. Cette labellisation annonce tout à la fois une évolution de l'organisation hospitalière sur nos territoires, vers une offre plus graduée au sein des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) avec une exigence de qualité mais également un travail de plus grande proximité entre les praticiens libéraux et hospitaliers qui pourrait donner lieu à l'émergence d'un projet territorial de santé.

Ce travail a été engagé sur le territoire du Lunévillois depuis plusieurs mois. Les discussions en cours concernant le futur Contrat Local de Santé (CLS) dont le Pays du Lunévillois doit se doter prochainement, ont ainsi permis de construire un espace de rencontre nécessaire entre les acteurs et de proposer des actions concrètes, locales répondant aux attentes des patients, résidents et de leur famille tout en facilitant le décloisonnement entre professionnels. La loi de santé conforte cette initiative à laquelle nous sommes tous amenés à contribuer !

@ [boite-a-idees-cls@pays-lunevillois.com](mailto:boite-a-idees-cls@pays-lunevillois.com)

François GASPARINA, Directeur du GHEMM

## @genda

9 Sept. : Journée Mondiale de lutte contre le Syndrome d'Alcoolisation Foetale - Opération Virgin Mojito (CHL)

18 Sept. : Journée « Unis pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap »

20 Sept. : Manifestation inter-sites GHEMM (voir sondage)

21 et 22 Sept. : Journée Européenne du Patrimoine (SNdP et CHL)

22 au 27 Sept. : Réunions Publiques du Contrat Local de Santé

## Pour l'environnement, que faites-vous ?

Le GHEMM s'engage afin de limiter l'impact de ses activités sur notre environnement. Aussi, met-il en œuvre des actions concrètes dans le cadre de son plan de développement durable. Ces dernières touchent aussi bien les déplacements que l'évolution de ses achats. A chaque numéro une action sera présentée.

Les parents sont de plus en plus nombreux à choisir des produits plus naturels pour leur bébé. Pour répondre aux attentes des futures mamans, la Maternité du CH de Lunéville, poursuit sa mutation pour s'inscrire dans une démarche plus responsable et actuelle.

- 1 A l'écoute des demandes des nouveaux parents, le personnel de la Maternité offrira dès septembre un coffret de six couches « Les petits culottés » aux mamans comme cadeau de retour à la maison. Ces couches sont fabriquées à 80 km de l'hôpital dans les Vosges, sans chlore, sans pesticide, sans perturbateur endocrinien ainsi aucun actif chimique n'est en contact de la peau du bébé. Ceci permet en outre de réduire les trajets de livraison.
- 2 La démarche écologique ne s'arrête pas là. Les petits biberons à usage unique, (appelés nouettes) seront recyclés par une usine meusienne. Le plastique aura une seconde vie et sera transformé en matériel de puériculture.
- 3 Quand les bébés dorment, c'est l'occasion pour les mamans d'aller chercher un petit déjeuner ou un goûter au « Coin Gourmand » de la Maternité. Un buffet gratuit a récemment été mis en place afin d'offrir plus de choix et de confort aux mamans et futures mamans dans le service. De plus, le libre service permet d'éviter le gaspillage car chacun se sert en fonction de ses besoins.

## LE TÉLÉTRAVAIL



### POURQUOI METTRE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL ?

Le télétravail est proposé dans le GHEMM car il répond à une demande de certains agents et il est adapté à certaines activités. En effet, de part cette configuration multi-sites l'organisation en télétravail est adaptée au GHEMM.

#### Les enjeux sont multiples, le télétravail va par exemple apporter :

- Une amélioration de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ;
- Une amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Une réduction de risque d'accident de trajet ;
- Une meilleure efficacité dans le travail avec une meilleure concentration ;
- Une réduction des frais kilométriques ;
- Une réduction de la fatigue et du stress ;
- Une facilité à l'intégration des salariés handicapés et des salariés ayant des contraintes importantes ;
- Une réduction de l'absentéisme ; etc.

Les Instances du GHEMM ont été sollicitées en juin afin d'émettre un avis sur cette nouvelle organisation du travail. Une charte du télétravail a été rédigée ainsi qu'un modèle de décision administrative plaçant l'agent en position de télétravail.

AU SEIN DU GHEMM, LES AGENTS QUI SERAIENT INTÉRESSÉS PAR LE DISPOSITIF DOIVENT EN FAIRE LA DEMANDE ÉCRITE À LEUR CADRE. TOUTES LES SITUATIONS INDIVIDUELLES SERONT ÉTUDIÉES.

Le télétravail sera mis en place pour des activités qui s'y prêtent et si au moins une des deux conditions suivantes est remplie : agents qui ont un trajet domicile-travail de plus de 30 minutes et/ou 30 Kilomètres ou des activités nécessitant une forte concentration.

#### Naturellement, la direction, encadrement et DRH, examinera les demandes et vérifiera que :

- L'agent dispose bien du matériel informatique à son domicile ;
- Il bénéficie d'une connexion internet de bonne qualité ;
- Les activités sont compatibles avec ce mode d'organisation ;
- L'organisation du service ne pâtit pas de cette organisation ;
- L'agent est bien en capacité de réaliser les missions : degré de maîtrise ; ancienneté, capacité à travailler seul, autonomie dans la gestion du temps ;
- L'agent en télétravail ne ressent pas de sentiment d'isolement ; etc.

Un premier bilan sera réalisé en décembre aux Instances du GHEMM sur le nombre d'agents qui en bénéficient ainsi que sur les conditions de travail et les conséquences pour les agents et les services.

## RENCONTRE AVEC LES BÉNÉVOLES



## LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

**96** Personnes ont répondu présentes à l'invitation lancée par la direction commune des établissements.

Le deuxième repas des bénévoles du GHEMM s'est tenu le 11 juillet 2019 à la salle le Réservoir de Lunéville.



Ce fut l'occasion pour la Directrice de la Filière Médico-sociale, Béatrice FRETILLIERE, de remercier les bénévoles pour les animations et activités auxquelles ils participent de façon très active dans les EHPAD du GHEMM. La Directrice a également salué l'investissement des animatrices auprès des résidents et dans la préparation de cette rencontre inter-site du GHEMM.



François GASPARINA a expliqué les projets du GHEMM à l'assemblée et a également adressé, au nom de la direction, sa reconnaissance à l'égard de l'engagement des quelques 200 bénévoles qui interviennent chaque jour auprès des patients et résidents de nos établissements.



« Cette rencontre est l'occasion de partager les expériences et projets des associations, de démontrer le dynamisme de celles-ci. Aussi, la présentation des tricycles couchés a fait grande impression parmi les présents et la décision de l'intégration de ceux-ci auprès des résidents du GHEMM sera étudiée. »

François GASPARINA, Directeur du GHEMM

À l'occasion de la 9<sup>ème</sup> édition de la « Journée européenne de ses droits en santé » le GHEMM a organisé les 15 et 17 mai des permanences avec l'appui de différentes associations et des agents de l'assurance maladie pour informer les usagers et les professionnels sur le dossier Médical Partagé.

Les représentants des usagers, membres de différentes associations, et membres de la Commission des Usagers ainsi que des professionnels ont informés un large public : plus d'une centaine de personnes s'est rendue sur les stands ouverts sur les différents sites et environ 50 DMP ont été créés.

#### LE « NOUVEAU CARNET DE SANTÉ EN LIGNE »

Véritable carnet de santé numérique, le Dossier Médical Partagé (DMP) répond à un enjeu de santé publique : il permet de disposer de la bonne information, au bon moment, où que l'on se trouve. L'objectif est d'offrir à chacun, professionnel comme patient, un outil pratique, confidentiel, au service de la coordination des soins, qui simplifie la transmission des informations médicales, paramédicales et administratives entre les soignants, en ville comme à l'hôpital.



→ Pour plus d'information : [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr)



## Collaboration GHT Sud-Lorraine

**A l'occasion d'une matinée avec l'équipe de l'Unité de Surveillance Continue (USC) du CH de Lunéville, présentation d'un des partenariats CHRU-CHL pour illustrer la collaboration intra-GHT.**

L'Unité de Surveillance Continue du CHL accueille des patients présentant des pathologies médicales et chirurgicales. Les professionnels au sein de ce service de sept lits, sont pluridisciplinaires, anesthésistes, urgentistes, médecins internistes etc. ils possèdent tous des connaissances poussées en médecine d'urgence. Le Professeur Pierre-Edouard Bollaert, Chef du Pôle Urgences Réanimation Médicale au CHRU de Nancy vient une fois par semaine au CHL depuis novembre 2018 et accompagne les équipes.



### Qui êtes-vous, d'où venez vous ?

« Je suis originaire de Bar le Duc, j'ai fait mes études et ma carrière professionnelle à Nancy. Je partage mes connaissances à la Faculté de Médecine et au CHRU de Nancy en tant que clinicien, enseignant et chercheur. En tant que chef de Pôle, j'ai aussi des activités « managériales ».

### Quelles sont vos missions au CHL ?

L'idée que nous avons eu avec le Docteur David ROSA, Chef de Pôle Médico-technique du CHL et notamment responsable de l'USC, était de tisser des liens, des relations de confiance pour à terme travailler en réseau et ainsi faciliter les échanges entre les deux services. L'objectif pour nous est de mieux connaître les services et les professionnels de santé de notre Groupement Hospitalier de Territoire (GHT Sud-Lorraine) pour faciliter la collaboration et valoriser la complémentarité de nos établissements.

On est encore au début de la démarche qui permettra des mutualisations entre les équipes du CHRU et celles du CHL. Au final, les interlocuteurs se joindront en direct, 24h/24 et les transferts de malades du CHL vers le CHRU et inversement seront facilités grâce aux relations étroites entre les professionnels de ces unités de soins. »

### Quelle est la différence entre un service de réanimation et une Unité de surveillance Continue ?

Dès qu'un patient a besoin de soins dit de réanimation, c'est-à-dire qu'il y a une défaillance d'au moins un organe (poumon, cœur, système nerveux, rein, etc.), il faut le transférer dans un service de réanimation, par exemple au CHRU de Nancy. L'Unité de Surveillance Continue du CHL peut prendre en charge tous les autres types de malades en garantissant une prise en charge de qualité (mauvaise tolérance d'une infection, anomalie du rythme cardiaque, troubles de la conscience, troubles métaboliques ou hydro-électrolytiques, etc.). La proximité géographique et humaine dans un sens large au sein du CHL est un réel confort pour les patients. »

### Votre sentiment au CHL ?

Pour commencer, je trouve que l'ambiance de travail est agréable. Les professionnels de santé font du bon travail et sont très concernés par la prise en charge optimale des malades. La taille humaine du Centre Hospitalier permet aux professionnels de se connaître et de s'apprécier.

### Où pouvons-nous vous lire ?

Je co-édite actuellement avec quelques collègues la quatrième édition d'un ouvrage de synthèse en français intitulé « Médecine intensive, réanimation » qui doit paraître début 2020. Courant d'année 2020, nous allons soumettre un article concernant un Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC) ; 1380 patients ont été enrôlés dans ce dernier. »



**Depuis 10 ans, l'équipe du service de médecine B du CH de Lunéville se mobilise lors du mois de juin autour de l'action Diabétonic' réalisée en collaboration avec l'Association Française des Diabétiques.**

Le 15 juin, grâce au partenariat avec la piscine Aqualun' de Lunéville, l'équipe de Médecine B du CH de Lunéville a proposé aux habitants du territoire un cours d'aquagym ainsi qu'un accès privilégié à l'espace de balnéothérapie. Le principal objectif de cette action est d'apporter des fonds au profit de la recherche contre le diabète.

La quarantaine d'adultes et enfants présents a permis de récolter 278 euros d'entrées. La SUPER TOMBOLA supervisée par Sofia MESBAH, infirmière à l'Unité Thérapeutique des Patients, a permis de rapporter 539 euros.

Merci aux généreux donateurs et à toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de cette 10ème édition ainsi qu'aux participants, dont la bonne humeur a concouru à réaliser une belle parenthèse à la fois sportive et de bien-être.

**817 €**  
reversés  
à l'AFD



## DIABETONIC'



Centre Hospitalier  
Lunéville

NOS PARTENAIRES



## TROIS TEMPS FORT POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE À LUNÉVILLE

Le 11 et le 21 juin, les résidents des EHPAD Stanislas et Saint-Charles de Lunéville ont fêté la Musique et l'été en compagnie d'un beau duo.

Émilie et Jeff ont présenté deux représentations de leur spectacle « Les Grands Duos de la Chanson Française » co-financé par le Conseil Départemental. Au programme : Johnny et Sylvie - j'ai un problème ; Stone et Charden - made in Normandie ; Sheila et Ringo - les gondoles à Venise ; Michel Berger et France Gall - Ella Ella etc. Puis l'animatrice et les professionnels ont servi les goûters dans les espaces spécialement décorés sur le thème. Comme à l'habitude, les décorations avaient été préparées par les résidents lors d'ateliers manuels encadrés par Christelle Girardin-Barbier.



Le 21 juin à partir de 19h30, les Amis du Patrimoine de l'Hôpital de Lunéville ont profité de la Fête de la Musique pour animer le Cloître de l'ancien hôpital et la Chapelle le week-end du 22 et 23

juin. Une scène ouverte a accueilli

plusieurs chanteurs amateurs devant une cinquantaine de personnes. L'occasion pour la toute nouvelle Association des Amis du Patrimoine, dont l'assemblée inaugurale s'est tenue le 14 juin, de présenter ses objectifs et une première exposition dans la Chapelle.



Retrouvez l'actualité des « Amis du Patrimoine de l'Hôpital de Lunéville » sur la page Facebook qui porte le nom de l'Association



## LA FÊTE DE LA MUSIQUE POUR LES RÉSIDENTS DE SNDP



Le 20 juin à partir de 19h, devant l'EHPAD Pochon, Madame BARBERIS, Cadre de Santé ainsi que les animatrices des EHPAD du CH de Saint-Nicolas-de-Port ont co-organisé une soirée de

festivités en partenariat avec la Ville et la MJC de Saint-Nicolas-de-Port.

Les résidents étaient en première ligne sur le devant de la scène, aidés par les agents revenus après leur journée de

travail, rejoint par les membres de l'équipe de direction du GHEMM.

En outre, la fête s'est ouverte à l'extérieur et a accueilli les familles des résidents et des agents ainsi que les Portois de passage.

Les artistes coordonnés par la MJC se sont succédés jusque 21h30 : chorégraphies des jeunes de l'AEIM de SNP; Une Batucada brésilienne : la Batucada Del Sol de Toul (dont fait parti Mathieu Boubagra, le Directeur de la MJC) et un groupe de musique de variété française, Accordéon et chant acoustique par « La Ronde Vosgienne ».



## UNE BELLE FÊTE DE LA MUSIQUE À GERBÉVILLER

Le 21 juin à midi, la convivialité était au rendez-vous, une fête des musiques réussie à Gerbéviller pour le plus grand bonheur des résidents de l'EHPAD.

Depuis quelques années, Madame GASSMANN, Cadre Supérieur de Santé organise avec le personnel, la fête de la musique pour les résidents de l'établissement. Au menu cette année, un melon au porto, des jambons grillés à la broche accompagnés de pommes de terre « maison », le tout préparé par les cuisiniers de l'EHPAD et en dessert une glace pour se rafraîchir.

« A Gerbéviller, la cour intérieure jardin intérieur permet de faire des grandes fêtes en toute sécurité. De plus, la motivation et l'investissement des professionnels et des bénévoles garantissent un résultat festif et une ambiance conviviale tous les ans. »

Cette année, l'EHPAD a accueilli un trio de

musiciens énergiques qui a su varier son répertoire pour plaire au plus grand nombre et faire danser les plus nostalgiques. Ensuite, ils ont laissé place à un musicien qui aidé de son clavier a su faire chanter résidents et bénévoles au grand plaisir de tous.



## UNE ANIMATION DE SAISON ET UN REPAS À THÈME ITINÉRANT À 3H SANTÉ

Les trois sites de 3H SANTÉ ont accueilli un nouveau concept itinérant, les 25, 26 et 27 juin respectivement à Badonviller, Cirey-sur-Vezouze et Blâmont. Les barbecues du mois de juin ont été coordonnés par les deux animateurs de 3HS.

Ce moment agréable en plein air a été très apprécié des résidents. La direction remercie toutes les personnes qui se sont tous mobilisés : le personnel de soin, l'équipe des cuisines ainsi que les bénévoles de « La Portée de la Joie » avec leur chansons. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les repas se sont déroulés pour le plaisir de tous.

